

Le docteur Windthorst chef du centre à la diète a déclaré que les centristes insistaient pour le rétablissement des relations qui existaient entre l'Eglise et l'Etat avant le Kulturkampf.

—Le bruit circule à Londres que la Grande Bretagne réglera bientôt la question de Terre-Neuve en assurant l'admission de cette colonie dans la confédération canadienne.

Cavernes habitées.—Une des plus étonnantes découvertes faites dans l'Afrique centrale est celle des cavernes habitées des monts Sombvé.

Là, des milliers d'indigènes grouillent dans une sorte de ville souterraine. Si les anciens avaient connu ces étranges cavernes et leurs habitants plus étranges encore ils n'eussent pas manqué d'y voir l'entrée du royaume de Pluton.

Il y a vingt-six ans environ, un indigène du Nil supérieur affirma au colonel Grant qu'il avait vu à Katanga des tunnels habités creusés dans les montagnes.

La voûte d'un de ces tunnels est si haute ajoutait-il que monté sur un chameau, on ne peut y atteindre avec le bout de sa lance. "A beau mentir qui vient de loin" dit un proverbe très accrédité.

Le colonel Grant n'ajouta aucune foi au récit de ce nègre et il n'en fut plus question.

Mais voilà que des découvertes récentes ont démontré qu'en effet les montagnes en question sont traversées par de sombres galeries dans lesquelles les indigènes se mettent à l'abri des intempéries et surtout des attaques de leurs ennemis.

Un jeune missionnaire protestant M. Arnot, qui avec de modestes ressources, a parcouru près de quatre mille kilomètres en Afrique, a constaté l'existence de ces énormes souterrains qui ont, paraît-il, une longueur de plusieurs milles. Ce sont des excavations artificielles, longeant généralement le pied des montagnes. De loin en loin sont ménagées des ouvertures devant lesquelles s'étendent les champs de ces modernes troglodytes.

Les nègres abritent leurs bestiaux dans ces souterrains, y emmagasinent leurs céréales, et s'y cachent eux-mêmes lorsque l'approche de leur ennemi est signalé. Ils y sont parfaitement en sûreté, car ces galeries forment des labyrinthes inextricables dans lesquelles eux seuls savent se retrouver.

Bien que les pauvres noirs de cette région soient craintifs et timides, ils sont parvenus jusqu'ici, grâce à leurs repaires souterrains, à se soustraire à toutes les exactions des puissantes tribus qui les entourent. Ils sont voisins notamment du territoire du puissant Msiri, chef redoutable qui extorque constamment des contributions à tous les autres nègres de la région. Or il paraît que jamais Msiri lui-même n'est parvenu à soutirer le moindre subside aux habitants des cavernes en question. Ses soldats, tout aguerris qu'ils sont, n'osent point s'aventurer dans les sombres couloirs percés dans la montagne.

LE COMTE DE KAMOURASKA.

(Suite)

SOMMAIRE :—M. Letellier.—Nouvelles paroisses.—Curés M. C. A. P. Pelletier.

M. Letellier était opposé à la Confédération : " il dit l'historien Turcotte, un bon discours au point de vue anti-fédéral," au Conseil législatif. Mais l'amendement qu'il proposa dans ce sens fut repoussé, et l'adresse à Reine, demandant un changement de constitution fut adoptée, au Conseil, par une majorité de trente voix; et l'Assemblée législative, par une majorité de quarante-huit voix.

Dès la création du Sénat M. Letellier fut appelé à faire partie, et il continua à la chambre haute son rôle de leader libéral.

Dans le mois de juin 1869, il y eut des élections dans le comté. M. Pantaléon Pelletier, qui avait lutté dix-huit mois auparavant contre M. Chapais, se présenta pour le mandat aux Communes ayant pour compétiteur M. A. Routhier, aujourd'hui juge de la Cour supérieure; M. Letellier et M. Charles F. Roy, arpenteur de Sainte-Anne luttèrent pour le mandat à la législature locale. MM. Pelletier et Roy remportèrent la victoire. M. Letellier que les revers ne pouvaient abattre se présenta de nouveau en 1871 pour la chambre locale, dans le comté de l'Islet, où il fut défait par M. P. Verreault de Saint-Jean-Port-Joli. Ce fut la dernière fois que cet infatigable lutteur brigua les suffrages populaires.

Devenu ministre de l'Agriculture dans le cabinet Mackenzie-Dorin (1873-1878), il joua un rôle important dans cette administration. En 1876 M. Letellier en sa qualité de ministre de l'Agriculture devint le président de la commission chargée d'organiser le concours du Canada à l'Exposition universelle de Philadelphie, et c'est en grande partie à son travail que furent dus les succès remportés par notre pays à cette exposition.

Le secrétaire de la commission impériale, Sir Conliff Owen réclamait le droit exclusif de représenter tout l'empire Britannique, y compris la confédération canadienne, auprès des commissaires américains, ce qui était aux commissaires canadiens toute initiative. M. Letellier protesta contre cet effacement qu'on voulait imposer à son pays, et il obtint par son énergie que le Canada jouît d'une entière indépendance de la commission Britannique.

Le 16 décembre 1876 M. Letellier fut nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Comme tout le monde le sait, il s'éleva des difficultés entre lui et ses ministres, et il finit par les remercier de leurs services c'est ce qu'on a appelé le *coup d'état du 22 mars*. Nous n'entrerons pas dans la narration et encore moins dans la discussion des événements qui en furent la suite. M. Letellier fut destitué de sa charge de lieutenant-gouverneur le 25 juillet 1879. L'histoire impartiale dira plus tard de quel côté furent le droit et la justice, mais il nous paraît difficile de regarder comme impartiale une destitution motivée par un vote de constants adversaires. C.